

fondettes

L'association Vivre à Fondettes fait le bilan



Les rapports, votés à l'unanimité, ont été applaudis par les adhérents.

L'association Vivre à Fondettes, présidée par Jacques Gaillard, a tenu son assemblée générale vendredi dernier. Il rappelle que suite à la démission en novembre dernier de la présidente, Annie Dejonchere, appelée à d'autres responsabilités, il a été élu par le conseil d'administration pour lui succéder. Il a présenté le rapport moral 2015 élaboré avec le CA en deux volets : actions culturelles et politiques.

Après avoir énoncé toutes les actions culturelles, il a énuméré tous les dossiers politiques sur lesquels l'association a travaillé, notamment, sur les choix budgétaires de la municipalité actuelle : « Nous ne pouvons cautionner le projet pharaonique d'une halle multi-usages de 1.200 m² et de parc animalier en plein centre-ville. Nous sommes

heureux d'avoir été à l'initiative de la lettre ouverte aux élus de Fondettes et de la pétition contre ce projet. Aussi inadapté que coûteux, son unique but est de satisfaire le besoin d'exposition médiatique d'un maire qui ne brille malheureusement pas par ses qualités de gestionnaire et de visionnaire. Depuis les élections municipales, notre association a souvent fait l'objet, mais sans grand succès, d'entreprise de dénigrement. Nous sommes critiqués parce que nous critiquons». Il propose des pistes de réflexion, avec la création d'un groupe de travail pour l'aménagement de la zone des Grands-Champs. Par ailleurs, il réaffirme la position de l'association : « Notre positionnement hors partis, sans étiquette » nous assure une liberté de jugement et d'action appré-

ciable que nous vous proposons de pérenniser. Nous resterons des observateurs attentifs et avisés ».

Il précise qu'un nouveau programme de conférences et de visites, axé sur des sujets de société ou économiques sera proposé prochainement.

La cotisation est maintenue à 20 € par couple, 15 € pour une personne seule et 5 € pour les étudiants ou les -25 ans précise le trésorier, M. Boyer.

Ont été réélus au CA : Jean-Louis Blond, Jean-Luc Baudrier et Michel Gallois, deux nouveaux membres les ont rejoints : Élisabeth Louis, Gabriel Aimé et Laura Bailler-Geon.

Les membres du bureau seront élus par le nouveau CA lors de sa prochaine réunion.